



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évreux, le 8 mai 2023

FIN DU RASSEMBLEMENT D'OPPOSITION AU CONTOURNEMENT AUTOROUTIER EST DE ROUEN À LÉRY ; BILAN DES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

Contrairement aux déclarations des organisateurs et en violation des lois et de la réglementation, de nombreux manifestants présents entre le 5 et le 8 mai 2023 au rassemblement d'opposition au contournement autoroutier Est de Rouen ont gravement troublé l'ordre public.

Dès avant le début du rassemblement, mardi 2 mai, plusieurs responsables de l'organisation avaient empêché une coupe d'arbres prévue par l'Office national des forêts (ONF) dans le cadre de l'exploitation normale de la forêt, au préjudice de l'entreprise qui avait fait l'acquisition de cette coupe et de son activité de transformation.

Au cours du rassemblement, lors de cortèges conduits dans la forêt de Bord, des manifestants ont piégé et procédé à de nombreuses atteintes sur les arbres, notamment en y plantant des clous, les rendant impropres à toute exploitation. De même, des trous creusés en forêt, ainsi que des filins et autres entraves installés entre les arbres constituent un danger pour les agents de l'ONF, les exploitants et l'ensemble des usagers de la forêt. Un bilan des dégâts sera rapidement dressé.

Par ailleurs, dimanche 7 mai à partir de 16h00, la circulation a été interrompue sur l'A13 par 300 manifestants qui ont envahi cet axe, en détruisant les clôtures de protection et au mépris des règles élémentaires de prudence et de sécurité, mettant en danger les usagers de la route, les forces de l'ordre et se mettant eux-mêmes en danger.

Le préfet de l'Eure, qui condamne avec force cette action irresponsable et ces agissements inacceptables, a saisi le Parquet d'Évreux dans le cadre de l'article 40 du code de procédure pénale pour que des suites judiciaires puissent être diligentées sous l'autorité du Procureur de la République.

Les forces de l'ordre ont pu intervenir avec célérité et professionnalisme pour débloquer l'autoroute. Le préfet de l'Eure salue à nouveau leur réactivité, leur engagement et leur efficacité, en dépit des conditions d'intervention rendues plus difficiles par la suspension de l'arrêté préfectoral autorisant la captation d'images du rassemblement par drones.

**Cabinet du préfet de l'Eure
Service départemental
de la communication interministérielle**